

Editorial ► André KOVACS

STELLA 2000 partenaire dans l'Observatoire de l'Environnement

Depuis sa création il y a dix ans, STELLA 2000, association de défense des droits et intérêts des propriétaires de Stella-Plage, a œuvré pour préserver la station climatique contre les atteintes de toute nature et améliorer le cadre de vie.

L'Association a toujours prôné la mise en œuvre d'un partenariat entre élus et acteurs locaux n'ayant pas forcément les mêmes préoccupations, ce qui ne peut être que bénéfique pour tous.

Des partenaires constructifs dans une structure reconnue

Les élus et les acteurs locaux doivent pouvoir travailler ensemble sur des projets communs, définir les enjeux pour l'avenir et mettre en œuvre une stratégie de partenariat actif basé sur l'écoute et la confiance réciproque.

Suite à notre proposition, le Conseil municipal de Cucq a ap-

prouvé la création d'un observatoire de l'environnement.

La mairie de Cucq Trépiéd Stella-Plage souhaite ainsi mener une réflexion sur les problèmes posés par les atteintes à l'environnement.

Le champ d'action de l'observatoire de l'environnement pourrait s'étendre au cadre de vie (bruit, hygiène, environnement,...), au développement touristique (problématique des campings-cars, des gens du voyage, des cirques,...), à l'urbanisme, etc...

Le projet présenté en réunion d'information du lundi 20 février 2006 en mairie de Cucq a permis de constituer une commission extra municipale composée d'une dizaine de personnes souhaitant s'investir au sein de cette structure.

Celle-ci est chargée de réfléchir sur les problèmes vécus par nos concitoyens et de confronter les différentes opinions dans le but d'améliorer la

qualité de vie dans la commune de Cucq Trépiéd Stella.

Deux premiers thèmes sensibles sont identifiés et seront examinés par la commission "Les atteintes à l'environnement" et "Le bruit et ses conséquences".

Un inventaire des thèmes sensibles sera réalisé par la commission.

Une première réunion de travail sur le problème des "Ordures ménagères et dépôts sauvages" est prévue le 3 avril 2006.

Bien sur, notre association Stella 2000 sera un partenaire présent dans l'Observatoire de l'Environnement pour détecter les problèmes locaux le plus en amont possible, réfléchir sur des solutions et faire des propositions.

C'est notre engagement pour le développement de notre commune et l'amélioration de la qualité du cadre de vie de chacun de nos concitoyens.

Page 1

- Editorial
- Le mini golf

Page 2

- Bd Labrasse

Page 3

- Hôtel 3 étoiles
- Flambée des prix

Page 4

- Tourisme
- Plan Vélo
- Gestion Intégrée des Zones Côtières
- Animations
- Cotation 2006
- Assemblée Générale

Le mini golf ne doit pas disparaître !

"SCI Les Arcades" Projet d'immeuble collectif 43 logements

Après un premier refus de permis de construire à l'emplacement du mini golf de Stella le 26 juillet 2005, une nouvelle demande de permis de construire déposée le 18 octobre 2005 par le même promoteur a de nouveau été refusée.

Le promoteur osera-t-il déposer une troisième demande de permis ?

Voir l'Avenir Stellien n° 17 – A suivre

Le Bureau de STELLA 2000 réuni le 21 mars 2006 a délibéré et voté à l'unanimité des présents et représentés le principe d'un recours contre le permis de construire cinq immeubles accordé à un promoteur de STELLA dans un secteur protégé (angle Bd d'Angleterre – Avenue de Londres) alors que des dizaines de propriétaires stelliens qui ont payé leurs taxes syndicales pendant des décennies n'ont plus de droits à construire dans ce même secteur. **A suivre**

Aménagement du Bd Labrasse - Manque de concertation

Le 20 janvier 2006, réunion d'information sur la rénovation d'une partie du Bd Labrasse.

20 heures. Les personnalités se mettent en place, Municipalité, DDE, Entreprises. Le décor fait de plans colorés est fixé au mur.

"Voilà donc les décisions prises pour améliorer le confort des Stelliens, des estivants, de toutes celles et ceux qui vont pouvoir profiter de ce gros investissement afin d'assouvir leurs promenades quotidiennes".

20 h 15. Le représentant de la DDE explique brièvement les réalisations et demande au public peu nombreux de bien vouloir poser des questions.

En qualité de défenseurs de l'environnement, mais aussi des derniers publics, nous voulons savoir pourquoi certains choix ont été faits.

"Pourquoi réduire la largeur de la chaussée avec un terre-plein central de 3,30 mètres qui va obligatoirement créer une gêne de circulation, de stationnement, de livraison ?".

"Pourquoi n'avoir pas prévu de pistes cyclables et pourquoi avoir réduit les trottoirs d'un mètre ?

"Pourquoi un éclairage central plutôt que latéral ?"

Qui va payer l'enfouissement EDF – Télécom – Eaux – Assainissement ?".

"Les commerçants sont priés de démonter leurs terrasses, pourront-ils les renouveler ?".

"La diminution des places de stationnement sur le Boulevard et place Sapin, est-ce bon pour le centre-ville ?".

Les commerçants présents tentent aussi de poser des questions pertinentes. Les réponses sont claires,

**" NE VOUS INQUIÉTEZ PAS,
On verra au fur et à mesure !
Si vous avez des problèmes, il y a
un numéro de téléphone "**

Nous, nous répondons déjà à vos questions. Vos terrasses ou espaces de commerces sur trottoirs sont déjà pénalisés.

Si à vélo on ne peut plus faire ses courses en centre-ville, on prend la voiture et on va à Cucq ou Merlimont.

Les commerces stelliens sont importants pour la station. Sans eux, la ville ne sera que station d'été et cette saison est bien courte dans notre région. Réagissez, ne vous faites plus câliner.

**VOIES LIMITÉES Á 30 KM/H
"BRAVO"**

"Qui va faire respecter cette loi, alors que l'on roule à plus de 100 km/h Bd Labrasse côté Pelouses ou Bd de Berck ?".

Pourtant, les dos d'ânes ralentisseurs existent dans de nombreuses villes environnantes.

Pourquoi ne pas en créer à STELLA ?

Hélas, la réunion a été à sens unique avec volonté de donner la parole à ceux qui n'embêtent pas trop.

Pour l'instant, nous connaissons en gros la facture, et non le montant des subventions demandées aux services compétents. A quand la 2^{ème} tranche ?

Ne nous faites pas peur en renouvelant le même krach que pour la Maison du Temps Libre (10 % de subventions sur les 2 millions d'€uros alors qu'elles auraient pu être de 90 %). SQUASH et SAUNA, belles initiatives pour les contribuables cucquois !

Pour résumer la réunion, M. le Maire nous apprend que la population a été consultée sur ce projet.

"OÙ ? QUAND ? COMMENT ?"

Un adjoint au maire stellien dit que "si les cyclistes ne sont pas contents, qu'ils aillent rouler ailleurs !". !!!!!

21 heures. Les arguments étant épuisés, M. le Maire reprend le micro et nous indique que de toutes façons, ce sera comme ça.

Nous regrettons une fois de plus le manque de concertation et un certain autoritarisme incompatible avec la démocratie.

Nous attendons maintenant la suite et souhaitons que les travaux se déroulent bien. Mais nous resterons très vigilants.

Epilogue : Nous sommes de fervents défenseurs de STELLA. Nos souhaits vont véritablement vers l'épanouissement et le développement de la station.

M. le Maire nous considère encore comme des opposants alors que notre souhait principal est d'aider et d'éviter de faire des erreurs de développement et de gestion.

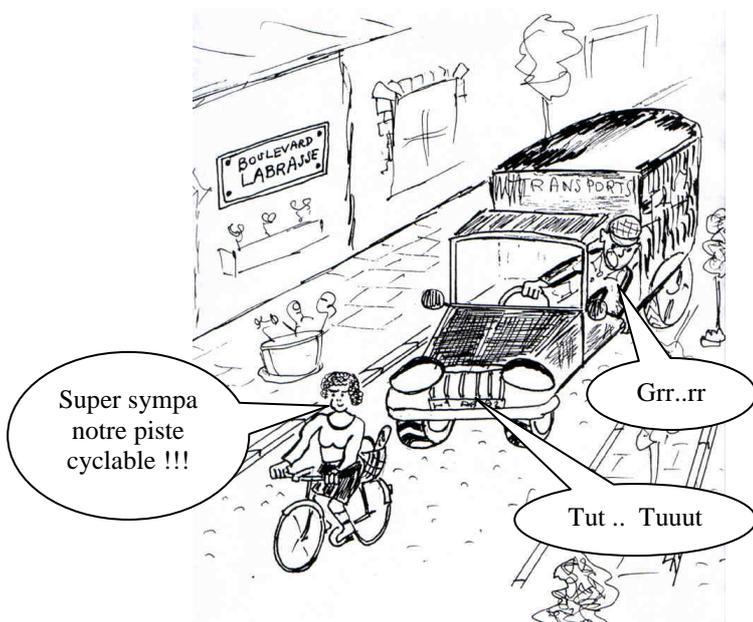
Si on nous considère dans l'opposition, il n'y a aucune raison d'en revendiquer le contraire.

M. le Maire nous renvoie donc à l'échéance de 2008.

Jean DERUY

Nous tenons à remercier M. Raymond BRANDT, Adjoint au Maire, qui a pris de son temps lors de la visite de chantier du lundi 20 mars 2006 pour examiner avec nous les difficultés d'accès et de manoeuvres du camion associatif de STELLA 2000 dans l'entrée cochère de son propriétaire liées à l'implantation du terre-plein central et à la réduction de largeur des chaussées.

*Et nous ne serons pas les seuls dans ce cas ! **A suivre***



Les Dossiers en cours



Nous répondons aux souhaits de nombreux adhérents et résidents soucieux de préserver leur qualité de vie et leur environnement.

Cette rubrique vous informe sur les principaux dossiers concernant les permis de construire, l'amélioration des voiries, l'extension du tout à l'égout, la sécurisation des réseaux électriques, la sécurité de circulation pour tous les usagers, la préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

Où en est l'hôtel 3 étoiles à l'emplacement du cinéma "STELLIANA" ?



Il s'agit bien des ruines du cinéma "Le Stelliana" et du bar du cinéma dans le centre-ville de STELLA-PLAGE.

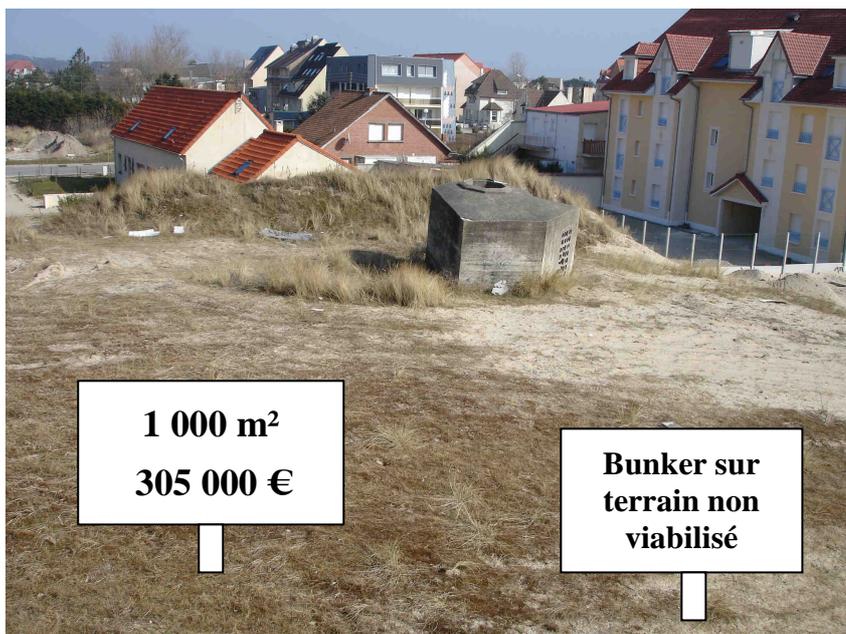
Depuis un an maintenant, ce chantier non protégé par le propriétaire présente des risques permanents pour la sécurité des personnes et des enfants.

Quel triste spectacle offert aux touristes et résidents stelliens qui préféreraient les spectacles et les divertissements d'antan proposés en soirée et en journée en cas de mauvais temps.

L'hôtel 3 étoiles prévu à cet emplacement tarde bien étrangement à prendre forme !

[A Suivre](#)

Où s'arrêtera la flambée des prix de terrains à STELLA-PLAGE ?



Suite à notre recours contre un permis de construire dépassant le Coefficient d'Occupation des Sols de plus de 35 % pour un immeuble collectif de 27 logements dans une zone résidentielle à faible densité, le promoteur a déposé une demande de permis modificatif en ajoutant une parcelle nue de 1000 m² (photo) non contiguë au terrain d'origine sans indiquer qu'il n'en est pas le propriétaire.

Renseignements pris auprès du cadastre et des hypothèques, il ne s'agirait que d'une promesse de vente pour ce terrain non viabilisé au prix de 305 000 € sous condition suspensive d'obtention du permis de construire.

Que penser de ces méthodes douteuses et spéculatives (*héritées de l'ex-ASAP de STELLA-PLAGE*) de nature à induire en erreur les services de l'Etat ?

[A suivre](#)

Après les terrains de l'ASAP à 3,05 €/m² en 2002 qui, sans notre intervention, allaient être vendus à un promoteur syndic à l'ASAP, c'est maintenant l'inflation galopante sur certains terrains !

Tourisme – Un bel exemple

L'Espace Diamant, un écrin d'or blanc (Savoie)

"Le Béton, à une époque, a "bouffé" le paysage. Les stations champignons ont jailli de la montagne au détriment de cette dernière. Heureusement, l'appât du gain a ses limites et le béton n'a pas tout dévoré sur son passage. Il a trouvé des opposants qui se sont efforcés de le repousser. Des gens qui, pour autant, ont œuvré pour que le tourisme reste une des forces vives des Alpes françaises..... Ce combat pour proposer un vaste domaine touristique qui a su préserver la beauté des sites, qui a été capable d'allier ambition et respect de l'environnement"

Extrait Voix du Nord du 12 février 2006

La politique menée par ces petites communes des Alpes qui se sont regroupées pour créer un espace touristique de qualité protégé des bétonneurs mériterait d'être prise en exemple sur notre littoral.

Animations 2006

STELLA 2000 propose en 2006 les sorties vélo, VTT et pédestres pour découvrir ou redécouvrir les villas anciennes de STELLA et les alentours de CUCQ. Les programmes mensuels des sorties découvertes et des animations manuelles sera affiché sur le local mobile de STELLA 2000 pendant la saison estivale.

Assemblée générale 2006

Elle aura lieu le **samedi 29 juillet 2006** et sera l'occasion pour nos adhérents, sympathisants et leur famille de **fêter les 10 ans** d'existence de l'Association STELLA 2000.

Réservez cette date dès à présent.

Ont participé à la Rédaction du Journal

André KOVACS - 03 21 09 66 64
Pierre CLAINQUART - 06 16 40 44 56
Monique DELANNOY - 03 21 94 64 86
Max PANTIGNY - 03 21 84 23 64
Michel CROMBECQ - 03 21 42 30 28
Jean DERUY - 06 85 66 30 41
Simone DORNEL - 03 21 94 73 91
Micheline DUBROMEL - 06 89 27 66 06
Janine SCULIER - 01 46 06 83 03

Plan Vélo dans les communes

Toutes les communes qui réexaminent leurs plans de circulation urbaine prennent en compte la lutte contre les pollutions et intègrent les pistes cyclables dans les voiries ou, le cas échéant, dans les trottoirs.

Pourquoi la commune de Cucq Trépied Stella n'a-t-elle encore rien fait dans ce sens ?

Gestion Intégrée des Zones Côtières

Nous avons participé le 10 mars 2006 au centre NAUSICAA à la conférence placée sous l'égide du Conseil Général du Pas-de-Calais sur le thème de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) pour les trois estuaires du littoral (Somme, Authie, Canche).

Il s'agit d'un projet européen avec subventions qui permettra aux trois communautés de communes concernées de travailler ensemble sur la problématique de l'ensablement et de la "poldérisation" des estuaires dans le but de "rendre la mer à la terre", avec, en filigrane évident, la création ou la réhabilitation des ports de plaisance (en particulier le port du Touquet Nord dans l'estuaire de la Canche).

Mais qu'est-il prévu pour notre mini estuaire du "Ruisseau à Tabac" entre Stella et Merlimont ? A Suivre

Rappel : Cotisation 2006

Nous remercions tous les adhérents qui nous ont adressé le renouvellement de leur cotisation pour l'année 2006.

Il vous est toujours possible de nous adresser votre renouvellement de cotisation 2006 si vous avez oublié de le faire. Nous vous en remercions vivement par avance.

Rappel : L'Assemblée Générale de STELLA 2000 du 20 août 2005 a accepté de porter la cotisation annuelle comprenant l'abonnement trimestriel à l'Avenir Stellien à **20 Euros**

L'Avenir Stellien Association STELLA 2000

L'Avenir Stellien informe les membres adhérents de l'association STELLA 2000, les habitants et les amis de Stella-Plage.

357, avenue du Château d'eau 62780 CUCQ STELLA

Tél. & Fax : 03 21 09 66 64 Portable : 06 03 24 57 25

andre.kvs@wanadoo.fr

Directeur de la publication : André Kovacs

I.P.N.S. / Dépôt légal : Trimestriel

Tous droits de reproduction réservés. Toute reproduction, même partielle, ne peut se faire sans notre accord préalable.